## **FCP SALAMETT PLUS**

#### **SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016**

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP SALAMETT PLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

## 1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de FCP SALAMETT PLUS arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société ARAB FINANCIAL CONSULTANTS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine du FCP SALAMETT PLUS à la fin de cet exercice.

#### 2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SALAMETT + est employé, à la date du 31-12-2016 :

 A hauteur de 22.42% en liquidités. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret 2001-2278 en matière de composition du portefeuille (ne devant pas dépasser 20% de l'actif net)

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, 24 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes :

**Anis HARZALLAH** 

## **BILAN ARRETE AU 31/12/2016**

(Exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2016	31/12/2015
	<u>ACTIF</u>		
AC1-	Portefeuille titres	4 935 079	5 630 840
	a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	_	_
	b. Obligations et valeurs assimilées  4.1	4 935 079	5 630 840
A C 2		4 420 200	4 640 660
AC2-	Placements monétaires et disponibilités	1 436 300	1 619 660
	a- Placements monétaires 4.2	-	-
	b- Disponibilités 4.2	1 436 300	1 619 660
A C 2	Créanage diaunicitation	42.000	
AC3-	Créances d'exploitation 4.5	43 800	-
AC4-	Autres Créances	-	-
	TOTAL ACTIF	6 415 179	7 250 500
	<u>PASSIF</u>		
PA1-	Opérateurs créditeurs 4.6	9 138	11 419
PA2-	Autres créditeurs divers 4.6	955	1 437
	TOTAL PASSIF	10 093	12 856
	ACTIF NET		
CP1-	Capital 4.7	6 160 916	6 954 622
CP2-	Sommes Distribuables	244 169	283 022
	a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	365	214
	b - Sommes distribuables de l'exercice	243 805	282 808
	ACTIC NET	C 40F 000	7 007 044
	ACTIF NET	6 405 086	7 237 644

## **ETAT DE RESULTAT**

## Exercice de 12 mois clos le 31-12-16

(Exprimé en dinar Tunisien)

			Exercice clos-le	Exercice clos-le
			31/12/2016	31/12/2015
PR1-	Revenus des portefeuilles titres	4.3	297 257	261 160
	<ul><li>a. Dividendes</li><li>b. Revenus des obligations et valeurs assimilées</li></ul>		- 297 257	- 261 160
PR2-	Revenus des placements monétaires	4.4	29 155	99 014
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		326 413	360 174
CH1-	Charges de gestion des placements	4.8	(49 877)	(53 019)
	REVENU NET DES PLACEMENTS		276 536	307 155
CH2-	Autres charges	4.9	(7 086)	(8 156)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		269 450	298 999
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		(25 645)	(16 191)
	SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		243 805	282 808
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		25 645	16 191
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres Frais de négociation de titres		9 749 11 661 -	4 960 - -
	RESULTAT NET DE l'EXERCICE		290 860	303 959

## **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

## Exercice de 12 mois clos le 31-12-16

(Exprimé en dinar Tunisien)

	VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	Exercice clos-le 31/12/2016	Exercice clos-le 31/12/2015
AN1-	DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	290 860	303 959
	<ul> <li>a- Résultat d'exploitation</li> <li>b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</li> <li>c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</li> <li>d- Frais de négociation de titres</li> </ul>	269 450 9 749 11 661 -	298 999 4 960 - -
AN2-	<u>DISTRIBUTION DES DIVIDENDES</u>	(257 825)	(288 486)
AN3-	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(865 593)	(882 479)
	a / Souscriptions	3 830 037	6 376 996
	Capital Régularisation des sommes non distribuables	3 666 640 62 035	6 058 540 97 473
	Régularisation des sommes distribuables	101 362	220 983
	b / Rachats	(4 695 630)	(7 259 475)
	Capital Régularisation des sommes non distribuables Régularisation des sommes distribuables	(4 467 220) (76 570) (151 840)	(6 914 070) (111 081) (234 324)
	VARIATION DE L'ACTIF NET	(832 558)	(867 006)
AN4-	ACTIF NET		
	Au début de l'exercice En fin de l'exercice	7 237 644 6 405 086	8 104 650 7 237 644
AN5-	NOMBRE DE PARTS		
	Au début de l'exercice En fin de l'exercice	684 284 604 226	769 837 684 284
	VALEUR LIQUIDATIVE	10,600	10,577

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31-12-2016

#### 1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP SALAMETT PLUS

FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de catégorie obligataire, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 24-05-2006 sous le n° 22/2006

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 10 000 parts de 10 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution.

Le dépositaire de ce fonds est l'ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 02/01/2007.

#### 2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

## 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titre et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### 3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### 3.3- Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente :
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de

marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds. En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

## 3.4-Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition.

#### 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

## 4.1- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en bons du trésor assimilables et en emprunts obligataires.

Prix de

Désignation	Quantité	revient	Valeur au 31-12-16	% actif net
ВТА	1 000	979 816	1 024 429	15,99%
BTA_5,75% 01/2021	1 000	979 816	1 024 429	15,99%
Obligations	65 600	3 819 400	3 910 650	61,06%
ATB 2007/1	7 100	454 400	468 154	7,31%
CHO 2009	3 000	112 500	113 057	1,77%
CHO COMPANY 2009	3 000	112 500	112 513	1,76%
BTE 2010	10 000	400 000	404 599	6,32%
MEUBLATEX IND 2010	4 500	90 000	92 652	1,45%
BTE 2009	2 500	75 000	75 932	1,19%
UIB 2009/1 C	5 000	325 000	332 001	5,18%
STB 2011 sub	5 000	300 000	312 372	4,88%
UIB 2011	6 000	300 000	304 418	4,75%
BTK-2014-1	2 500	150 000	150 411	2,35%
EMPRUNT NAT CAT C	2 000	200 000	205 428	3,21%
BH SUB 2015	5 000	400 000	414 078	6,47%
ATTIJARI BANK SUB 15	5 000	500 000	505 178	7,89%
AMEN BANK SUB 2014	5 000	400 000	419 857	6,56%
TOTAL		4 799 216	4 935 079	77,05%

## Mouvement du portefeuille titres :

cout d'acquisition	(+/-)value latentes	Prix de revient	intérêts courus	Valeur au 31/12
(A)	(B)	(C) = (A)+(B)	(D)	(E) = (C) +(D)

Solde au 31-12-2015	5 488 539	20 467	5 509 006	121 834	5 630 840
Acquisition de l'exercice Obligations de sociétés BTA Titres OPCVM	975 000		975 000		975 000
Remboursement et Cession de l'exercice Cession Emprunts de société Cession BTA Remboursement Emprunts de société Remboursement Emprunts d'état Cession titres OPCVM Variation des intérêts courus	-991 139 -703 400		-991 139 -703 400	14 029	-991 139 -703 400 14 029
Variation des (+/-) values latentes (BTA)		9 749	9 749		9 749
Solde au 31-12-2016	4 769 000	30 216	4 799 216	135 863	4 935 079

## 4.2 Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires se détaillent comme suit :

	Exercice	Exercice	
Désignation	clos-le	clos-le	% Actif net
	31-12-16	31-12-15	31-12-2016
Disponibilités	1 436 300	1 619 660	22,42%
Total	1 436 300	1 619 660	22,42%

## 4.3 Revenus du portefeuille – titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Exercice clos-le 31-12-16	Exercice clos-le 31-12-15
Revenus des BTA	88 373	44 000
Revenus des obligations	208 885	217 160
Total	297 257	261 160

## 4.4 Revenus des Placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent ainsi :

Désignation	Exercice clos-le 31-12-16	Exercice clos-le 31-12-15
Revenu des Certificats de dépôts	17 616	67 322
Revenu des Billets de trésorerie	-	10 007
Revenus du compte courant	11 539	21 685
Total	29 155	99 014

## 4.5 Créances d'exploitation :

Créances d'exploitation	31-12-16	31-12-15
Titres de créance échus Annuité CHO Campany 2009_	43 800	-
TOTAL créances d'exploitation	43 800	-

## 4.6 PASSIF:

PASSIF	31-12-16	31-12-15
Rémunération à payer au gestionnaire	884	3 159
Rémunération à payer au dépositaire	8 254	8 260
Total opérateurs créditeurs	9 138	11 419
Redevance CMF	573	535
Retenue à la source	382	901
Total autres créditeurs divers	955	1 437
TOTAL PASSIF	10 093	12 856

## 4.7- Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

## Capital au 31-12-2015

Montant en nominal	6 842 840
Nombre de parts :	684 284
Nombre de porteurs de parts	3

## Souscriptions réalisées

Montant en nominal	3 666 640
Nombre de parts émis :	366 664
Nombre de porteurs de parts entrant	0

## Rachats effectués

Montant en nominal	4 467 220
Nombre de parts émis :	446 722
Nombre de porteurs de parts entrant	0

## Capital au 31-12-2016

Montant en nominal	6 042 260
Sommes non distribuables	118 656
Nombre de parts :	604 226
Nombre de porteurs de parts	3

## 4.7.1 Note sur les sommes non distribuables :

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2016 :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	9 749	4 960
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	11 661	-
Frais de négociation de titres	-	-
Résultats Non Distribuables de l'exercice	21 410	4 960
Résultat non distribuable des Exercices Antérieurs	111 781	120 429
Régularisation des sommes non distribuables aux souscriptions	62 035	97 473
Régularisation des sommes non distribuables aux rachats	(76 570)	(111 081)
Total des sommes non distribuables	118 656	111 781

## 4.8- Note sur les charges de gestion des placements

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	41 622	44 759
Rémunération du dépositaire	8 254	8 260
Total	49 877	53 019

## 4.9- Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2016 à 7 086 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Redevance CMF	7 054	7 586
Charges diverses	32	570
Total	7 086	8 156

## 4.10- Données par part et ratios de gestion des placements :

## 4.10.1 Données par part :

Désignation	31-12-16	31-12-15	31-12-14	31-12-13	31-12-12
Revenus des placements	0,540	0,526	0,403	0,595	0,368
Charges de gestion des placements	(0,083)	(0,077)	(0,065)	(0,095)	(0,066)
Revenu net des placements	0,458	0,449	0,337	0,500	0,302
Autres charges d'exploitation	(0,012)	(0,012)	(0,009)	(0,014)	(0,010)
Résultat d'exploitation	0,446	0,437	0,328	0,486	0,292
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,042)	(0,024)	0,043	(0,122)	0,022
Sommes distribuables de l'exercice	0,403	0,413	0,371	0,364	0,314
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,042	0,024	(0,043)	0,122	(0,022)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,016	0,007	0,006	0,008	0,006
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,019	0,000	0,000	0,000	0,017
Plus ou moins -values sur titres	0,035	0,007	0,006	0,008	0,023
Résultat net de l'exercice	0,481	0,444	0,334	0,494	0,315
Résultat non distribuable de l'exercice	0,035	0,007	0,006	0,008	0,023
Régularisation du résultat non distribuable	(0,002)	0,000	0,001	(0,002)	0,003
Sommes non distribuables de l'exercice	0,033	0,007	0,007	0,006	0,026
Distribution de dividendes	0,413	0,371	0,365	0,314	0,397
Valeur Liquidative	10,600	10,577	10,528	10,515	10,459

4.10.2 Ratios de gestion des placements	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,71%	0,69%	0,70%	0,68%	0,68%
Autres charges /Actif net moyen	0,10%	0,11%	0,10%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable/Actif net moyen*	3,83%	3,94%	3,55%	3,49%	2,97%
Actif net moyen	7 034 081	7 584 353	7 120 275	9 320 684	9 716 385

<sup>\*</sup>Les pourcentages relatifs aux colonnes 2014, 2013et 2012 ont été modifiés

## 5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## 5.1- Transaction avec les parties liées

- La gestion du FCP SALAMETT PLUS est assurée par la société Arab Financial Consultants « AFC » moyennant une commission de gestion de 0,5% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La rémunération de l'AFC pour l'exercice 2016 s'élève à 41 622 DT.
- La convention de dépôt qui lie l'ARAB TUNISIAN BANK et le gestionnaire du FCP SALAMETT PLUS prévoit le paiement d'une commission égale à 0,1% HT des actifs nets sans toutefois dépasser 8 260 Dinars. Le montant payé par le FCP SALAMETT PLUS en 2015 s'élève à 8 254 DT.

## 5.2 Evénements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.